



Lycée Polyvalent Louise Weiss  
201, avenue du Général De Gaulle - 78260 Achères

Nombre de sièges à pourvoir : 5

### DECLARATION DE CANDIDATURES

présentée par (préciser le nom de la fédération ou de l'association / Liste d'union / Parents non constitués en association) :  
A.A.P.E. d' Achères

Nous, soussigné(e)s, certifions sur l'honneur avoir pris connaissance des conditions requises pour être candidat(e)s et les remplir toutes.

La liste doit comporter au minimum 2 noms et au maximum le double de noms que de sièges à pourvoir (Ex : 6 sièges → 12 candidats maximum).  
**Attention à l'ordre des candidats : c'est dans cet ordre que les élus seront désignés (Ex : la liste obtient 3 sièges → les 1er, 2e et 3e candidats de la liste sont désignés élus). Il doit être identique à l'ordre indiqué sur les bulletins de vote.**  
La liste ne doit pas mentionner de titulaires ou de suppléants. Elle est remise en 2 exemplaires, dont 1 est affiché.

Ordre	NOM (en majuscules)	Prénom	Classe	S'il s'agit d'une liste d'union, l'appartenance de chaque candidat peut être précisée : fédération, association, sans appartenance...	Signature
1er	HOAREAU	Annie	1G2	AAPE	
2e	DANREE	Odette	2 <sup>nd</sup> e C	AAPE	
3e	LAUNAY	Isabelle	2 <sup>nd</sup> e E	AAPE	
4e	COUCEIRO	Audrey	2 <sup>nd</sup> e E	AAPE	
5e	BOUGLADA	Nadia	TG2	AAPE	
6e	MARROKI	Souède	TG3	AAPE	
7e	HAL	Fazia	TG1	AAPE	
8e	CUNNIET	Sandrine	T ST2S A	AAPE	
9e	OLRY	Éric	TG2	AAPE	
10e	DANG	Katia	TG4	AAPE	
11e					
12e					



Lycée Polyvalent Louise Weiss  
201, avenue du Général De Gaulle - 78260 Achères

Nombre de sièges à pourvoir : 5

## LISTE DE CANDIDATURES

présentée par (préciser le nom de la fédération ou de l'association / Liste d'union / Parents non constitués en association) :  
A.A.P.E.d' Achères

La liste doit comporter au minimum 2 noms et au maximum le double de noms que de sièges à pourvoir (Ex : 6 sièges → 12 candidats maximum).  
**Attention à l'ordre des candidats : c'est dans cet ordre que les élus seront désignés** (Ex : la liste obtient 3 sièges → les 1er, 2e et 3e candidats de la liste sont désignés élus). **Il doit être identique à l'ordre indiqué sur les bulletins de vote.**

La liste ne doit pas mentionner de titulaires ou de suppléants. Elle est remise en 2 exemplaires, dont 1 est affiché.

Ordre	NOM (en majuscules)	Prénom	Classe	S'il s'agit d'une liste d'union, l'appartenance de chaque candidat peut être précisée : fédération, association, sans appartenance...	Signature
1er	HOAREAU	Annie	1G2	AAPE	
2e	DANREE	Odette	2 <sup>nde</sup> C	AAPE	
3e	LAUNAY	Isabelle	2 <sup>nde</sup> E	AAPE	
4e	COUCEIRO	Audrey	2 <sup>nde</sup> E	AAPE	
5e	BOUGLADA	Nadia	TG2	AAPE	
6e	MARROKI	Souède	TG3	AAPE	
7e	HAL	Fazia	TG1	AAPE	
8e	CUNNIET	Sandrine	T ST2S A	AAPE	
9e	OLRY	Éric	TG2	AAPE	
10e	DANG	Katia	TG4	AAPE	
11e					
12e					